

Coopérative du petit marché vert

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2023 à 19h, Marie-Anne Calame 5, 2400 Le Locle

Youri Jubin, Président du Comité de la Coopérative ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il constate que 16 membres sont présents, 25 excusés et que l'Assemblée compte une invitée. L'Assemblée peut donc siéger valablement.

Il indique que M. Amédée Felix de l'Association artisans de la transition est également présent dans la salle et qu'il fera une présentation, comme indiquée sur la convocation, après la fin formelle de l'Assemblée.

La tenue du procès-verbal est déléguée à Jérôme Vuilleumier, membre du Comité.

L'Assemblée est ouverte selon l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 1 juin 2022 (disponible sur notre site Internet, section News)
3. Rapports de l'exercice :
 - a. Rapport annuel du Président du Comité
 - b. Rapport sur les activités opérationnelles 2022 et perspectives
 - c. Rapport sur les comptes annuels
4. Décisions :
 - a. Approbation des comptes annuels
 - b. Décharge aux membres du Comité
 - c. Election complémentaire au Comité
5. Divers

Youri Jubin signale que les 3 membres du Comité à savoir Valentin Faivre, Jérôme Vuilleumier et lui-même ne peuvent pas voter sur les points 3 concernant les approbations et décharges.

1. Nomination des scrutatrices et scrutateurs

M. Lobsang Blanchard est nommé scrutateur pour la séance.

2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 1 juin 2022

Le procès-verbal de l'AGO du 1 juin 2022 a été mis à disposition sur le site Internet de la coopérative. La lecture n'est pas demandée. Aucune question n'est soulevée.

Le procès-verbal de l'AGO du 1 juin 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Rapports de l'exercice

- a. Une copie du rapport du Président (en annexe) a été distribué aux membres présents. Ce rapport met en lumière les nombreuses difficultés rencontrées durant l'année 2022 et également l'engagement sans failles des collaborateurs et des membres du Comité. Aucune question particulière n'est soulevée concernant ce rapport. L'Assemblée remercie le Président pour son rapport.
- b. Une copie du rapport (en annexe) préparé par Mylène Jubin, Gérante, a été distribué aux membres présents. Celui-ci est présenté en détails à l'Assemblée par Mylène Jubin. A l'aide de photos, elle illustre les différentes et nombreuses initiatives et projets qui ont été entrepris en 2022 et qui continuent pour certains en 2023. Quelques questions sont soulevées au sein de l'Assemblée pour obtenir plus de précisions sur le résultat de certaines initiatives et également pour remercier la Gérante et l'équipe pour leur engagement. L'Assemblée remercie Mylène Jubin pour son rapport.
- c. Une copie du rapport (en annexe) préparé par Jérôme Vuilleumier, incluant les états financier 2022, a été distribué aux membres présents. Les chiffres sont commentés par Jérôme Vuilleumier qui signale que la tension au niveau des liquidités de la coopérative s'est encore renforcée en 2022 et que certains arrangements de paiement ont été trouvés avec des créanciers. La situation semble s'améliorer en 2023, notamment grâce aux initiatives de livraison de paniers à des grandes entreprises locales. Il indique que les coûts d'exploitation de l'épicerie (salaires, loyer, etc.) sont à présent à un niveau incompressible et que le pérennité à moyen terme de l'épicerie passera par une augmentation des volumes de vente. La perte nette 2022 est conséquente à un peu plus de CHF 9'000. Jérôme Vuilleumier indique également qu'un contrôle de l'ORCT (Office de Relations et des Conditions du Travail) a eu lieu et qu'un aucun manquement n'a été identifié, ce qui est une bonne nouvelle ! Quelques questions sont soulevées quant à d'éventuelles difficultés d'encaissement des factures clients/paniers. Jérôme Vuilleumier indique que les délais d'encaissement sont parfois longs mais qu'in fine, les factures sont généralement réglées. L'Assemblée remercie Jérôme Vuilleumier pour son rapport.

4. Décisions

- a. Approbation du bilan et du compte de résultat

Le bilan et le compte de résultat 2022 sont acceptés à l'unanimité.

- b. Décharge aux membres du Comité

La décharge aux Membres du Comité est accordée à l'unanimité.

- c. Election complémentaire au Comité

Les 3 membres actuels sont en place pour une année supplémentaire à la suite de leur réélection lors de l'AGO 2022. Il est proposé de nommer Mylène Jubin, Gérante, au Comité. Ceci répond à une logique de fonctionnement, Mylène Jubin étant la courroie de transmission entre l'épicerie et le Comité. Elle participe à ce titre à toutes les réunions de ce dernier. L'Assemblée accepte à l'unanimité l'élection au Comité de Mylène Jubin.

4. Divers

Quelques points sont soulevés dans le cadre de l'Assemblée :

Une membre souligne la qualité de l'accueil à l'épicerie et son plaisir à participer, y venir. Elle remercie également l'équipe de l'épicerie de leur travail. Elle indique également qu'elle apprécie l'idée du groupe de messagerie des invendus et qu'à chaque fois qu'elle bénéficie d'un produit invendu, elle profite de faire un petit don à l'épicerie.

Youri Jubin présente un concept en phase de finalisation concernant un abonnement annuel de rabais pour les membres de la coopérative. Cette initiative répond aux discussions passées concernant les avantages de la coopérative pour les membres. Ce projet prévoit la souscription d'un abonnement à CHF 250 ou CHF 350 (familles) accordant un rabais de 10% sur la plupart des achats. C'est un test et ce projet sera formellement lancé au retour des vacances d'été, avec des communications à venir aux membres.

Les discussions s'enchaînent autour de la possibilité pour les coopérateurs/existants de faire des apports supplémentaires sur leur part sociale. Ceci n'est pas prévu statutairement mais l'achat de parts supplémentaires est toujours possible. D'autres moyens pour amener plus de liquidités à la coopérative sont également discutés.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 20h et invite M. Amédée Felix de l'Association Artisans de la transition à présenter son intervention. Il précise qu'une collation est prévue après cette présentation et remercie par avance Amédée Felix de sa présentation.

Le Locle, le 9 juin 2023

Youri Jubin

Membre du Comité

Jérôme Vuilleumier

Secrétaire de séance et Membre du Comité